

# COREPS

**PLENIERE DU 14  
NOVEMBRE 2023**

*Le Rize, Villeurbanne*



## Ordre du jour

1. Prise de parole de M. Marc Drouet, directeur régional des Affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes \_\_\_\_\_ **Erreur ! Signet non défini.**
2. Prise de parole de Mme Sophie Rotkopt, vice-présidente déléguée à la culture et au patrimoine de la Région Auvergne-Rhône-Alpes \_\_\_\_\_ **Erreur ! Signet non défini.**
3. Prise de parole des nouveaux représentants élus pour siéger au sein du Comité de pilotage pour les collègues salariés, employeurs et collectivités \_\_\_\_\_ **Erreur ! Signet non défini.**
4. Présentation des travaux menés en 2023 au sein des différents groupes de travail \_ **Erreur ! Signet non défini.**

En amont de l'assemblée plénière, la CGT souhaite prendre la parole pour sensibiliser sur les mobilisations en cours pour la défense des annexes 8 et 10 de l'assurance chômage et de l'accord du 27 octobre 2023, signé par les organisations représentatives du secteur, mais non repris dans l'accord interprofessionnel du 10 novembre 2023.

L'Assemblée plénière débute ensuite avec :

Un mot d'accueil de Vincent Veschambre, directeur du Rize.

Un mot d'accueil de Stéphane Frioux, adjoint à la culture à la ville de Villeurbanne.

## **1- Prise de parole de M. Marc Drouet, directeur régional des Affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes**

Marc Drouet introduit son propos en rappelant que le COREPS est une instance active où sont représentées différentes composantes des acteurs de la culture. Dans le contexte actuel, où un problème en chasse un autre, l'enjeu central est de montrer que la culture n'est pas qu'un supplément d'âme, qu'elle est bien structurante et qu'elle est capable de s'adapter à ce nouveau contexte, et aux nouveaux défis qui se posent aux acteurs culturels. Parmi ceux-ci, la transition écologique bien sûr, mais pas seulement. Le ministère a lancé son plan « Mieux produire, mieux diffuser » et travaille également à valoriser et développer l'EAC. Les propositions faites par les différents groupes du COREPS tentent de répondre à tous ces enjeux.

Aujourd'hui, une priorité doit être donnée à la qualité du débat public ainsi qu'à le faire exister, à éviter le conformisme, le repli sur soi. Ce débat public peut être parfois dégradé selon les époques, le contexte. La création et le spectacle vivant, en faisant se rencontrer des œuvres et des publics contribuent à l'alimenter. Il conclue son intervention en remerciant toutes les organisations membres du COREPS pour leur présence et leur implication dans ce COREPS.

## **2- Prise de parole de Mme Sophie Rotkopf, vice-présidente déléguée à la culture et au patrimoine de la Région Auvergne-Rhône-Alpes**

Sophie Rotkopf exprime d'abord son bonheur d'être présente chaque année au sein de cette instance qu'est le COREPS, lieu d'écoute et d'échange privilégié, espace qui permet d'écouter les acteurs de terrain. Elle remercie Marjorie Glas et l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant pour l'animation des groupes de travail et du COREPS en général.

Après ce mot d'introduction, elle apporte des éléments de bilan de l'appel à projet « Culture en territoires » lancé cette année et du fonds dédié à l'accompagnement des festivals.

En préambule, elle rappelle que le plan régional en faveur de la culture, adopté en mai 2022, comportait les axes suivants :

- Renforcement de l'égalité d'accès à la culture en accentuant l'équité territoriale : « aller vers plutôt que faire venir », lutter contre l'isolement des territoires ruraux ;
- Soutenir la création et l'émergence à travers les festivals, les lieux culturels de créativité qui permettent la diffusion des œuvres au plus près des publics ;
- Poursuivre l'accompagnement des patrimoines ;
- Tonifier l'économie de la culture et du patrimoine, prendre en compte les enjeux écologiques et les changements structurels.

Le fil directeur de la Région est de corriger les déséquilibres territoriaux tout en soutenant la culture et le spectacle vivant. Plus de 17 millions d'euros ont été votés en 2023 en faveur du spectacle vivant.

Concernant l'appel à projet Culture en territoire, elle souligne le grand succès du dispositif qui montre bien l'intérêt des acteurs culturels. Ce dispositif a été voté en février, lancé en mars, et s'est conclu fin juin 2023. Le groupe de travail politiques publiques du COREPS a travaillé avec les services de la Région sur cet appel. Les critères étaient les suivants : contenu et qualité du projet, qualification professionnelle des artistes et insertion dans les réseaux professionnels, présence d'un projet de médiation, diversité des publics visés, diversité des territoires, cohérence du budget, prise en compte des enjeux de transition écologique. 275 dossiers ont été reçus sur le volet fonctionnement. Parmi ceux-ci, 112 projets n'étaient pas éligibles. 60 projets ont été aidés au titre des territoires, 52 au titre de la création contemporaine.

Concernant la ligne festivals, il s'agit d'une politique forte de la Région, qui a souhaité monter en puissance sur ce volet. 5 millions d'euros ont été dépensés sur ces fonds festivals, dont une grande partie relève du spectacle vivant. 2 millions d'euros avaient été dépensés en 2022 et 3,9 millions l'ont été en 2023. 111 festivals supplémentaires ont été accompagnés sur les 12 départements, parmi les quels nous sommes passés de 5 à 9 festivals aidés pour la danse, 18 à 38 festivals pour le théâtre, 13 à 31 pour les arts de la rue et le cirque, 44 à 101 pour les musiques actuelles.

Pour conclure son propos, Sophie Rotkopf souhaite partager une problématique. Préparer l'avenir fait partie des missions du COREPS. Dans ce contexte incertain, il est important de s'emparer de la question du numérique, de l'intelligence artificielle, de l'influence de la crise énergétique. Le contexte actuel a aussi une influence sur le public, sur les façons de consommer la culture (notamment un certain manque d'anticipation des publics), qui amplifient les incertitudes des acteurs. Le COREPS doit être une antichambre des réflexions à ce sujet.

Suite à ces deux interventions, la salle est invitée à poser des questions.

**Marine Berhet (Profedim / FEVIS / France Festivals)** demande à ce que les chiffres donnés par Sophie Rotkopf puissent faire l'objet d'une note écrite de la Région.

**Sophie Rotkopf (Région)** répond que les éléments seront transmis.

**Antoine Galvani (CGT)** demande comment Marc Drouet se positionne par rapport à l'accord des organisations syndicales du 27 octobre dernier, soulignant que la ministre de la Culture est restée évasive.

**Marc Drouet (DRAC)** répond que sa position est celle de la ministre de la Culture.

**Christophe Jaillet (CGT)** intervient pour rappeler que la ministre de la Culture est silencieuse sur la question, et que les syndicats aimeraient qu'elle s'engage plus avant. Il souligne que les organisations syndicales continuent à faire la promotion de cet accord qui est un bon accord. Au sujet de la Région, il se félicite qu'elle ait repris le financement du festival Sens Interdit, indispensable dans le contexte évoqué précédemment par Marc Drouet. Concernant enfin l'appel à projets « Culture en territoires », il lui semble que 2 millions d'euros avaient été budgétés : comment expliquer le delta avec ce qui a été dépensé ? (800.000 euros).

**Sophie Rotkopf (Région)** explique qu'il s'agit de la 1<sup>ère</sup> édition de l'appel à projet et que le nombre de dossiers non éligibles a été important. Les services ont instruit la totalité des dossiers et les subventions qui pouvaient être versées l'ont été. La Région va monter en puissance sur cet appel et aussi sur la pertinence des réponses. Certains projets n'étaient soit pas dans les clous, soit déjà existants et déjà financés par ailleurs. Elle pense que le budget réellement dépensé va se rapprocher des 2 millions d'euros les années suivantes.

### 3- **Prise de parole des nouveaux représentants élus pour siéger au sein du Comité de pilotage pour les collèges salariés, employeurs et collectivités**

**Marjorie Glas** rappelle que le règlement intérieur prévoit une réélection des représentants des collèges au sein du comité de pilotage tous les deux ans. Les rapports de force ont peu évolué, il paraissait néanmoins important que les personnes élues puissent prendre la parole lors de cette plénière.

#### Collège Etat et collectivités :

**Stéphane Frioux** pour **France Urbaine** rappelle que les grandes villes membres de France Urbaine sont peu nombreuses en Auvergne-Rhône-Alpes. Cela fait bientôt trois ans qu'il représente France Urbaine pour la ville de Villeurbanne. Il explique que, d'ici les élections de 2026, France Urbaine va essayer de faire tourner sa représentation pour faire entendre la voix d'autres villes qui ont des relations plus étroites avec certains acteurs culturels.

Il précise ensuite quelles sont les problématiques centrales actuellement rencontrées par les villes qu'il représente : la question énergétique est au cœur des enjeux pour les équipements. Les villes ont des compétences obligatoires (les écoles, les atsems, etc.) qui coûtent, et doivent faire preuve d'imagination et de créativité pour maintenir les équipements culturels. Cela passe notamment par des partenariats pour mutualiser des infrastructures coûteuses sur le plan des investissements (les fluides, le chauffage), Il faut de l'imagination pour défendre le budget culturel.

**Sylviane Chêne**, adjointe à la culture de la ville de Bourg en bresse et représentante de **villes de France** prend ensuite la parole. Villes de France est une association qui regroupe 600 villes moyennes au sein d'intercommunalités. La question de la culture se pose au niveau des villes mais aussi à l'échelle intercommunale, à travers les équipements culturels d'agglomération. La culture est un enjeu important qui permet de lier les différentes strates, stratégies. Il faut trouver la bonne cohésion entre tous les acteurs qui agissent pour le développement de la culture. C'est pour cette raison que Villes de France a un rôle à jouer au sein du COREPS. Le COREPS permet de renforcer la bonne compréhension entre les acteurs. A l'échelle de son territoire, elle observe un regain d'initiatives et de créativité, en matière culturelle, mais aussi relevant d'initiatives hybrides, citoyennes. Il faut aussi relever ce défi-là.

**François Descoeur** représente l'**AMRF** qui est une association nationale regroupant les communes de moins de 5000 habitants. Elle compte 12.000 adhérents. François Descoeur dit soutenir les autres interventions, et tient par ailleurs à évoquer le monde rural et les liens sociaux qui s'y créent également.

Marjorie Glas précise qu'**Yves Dumoulin**, qui représente la **FNCC**, est souffrant et s'excuse de son absence.

**Marc Drouet (DRAC)** intervient pour remercier les élus présents. Il rappelle que les territoires sont l'objet de nombreux enjeux et notamment le monde rural : il rappelle la tenue prochaine d'un parlement rural français à Murol. Le secteur culturel dans son entier a besoin de ces partenaires, la culture est une compétence partagée.

Derrière cette qualité des échanges, Marc Drouet fait part de sa préoccupation de voir parfois la qualité du débat se détériorer au sein des collectivités, dans la relation entre élus et citoyens. Il explique trop souvent entendre « qu'avez-vous fait pour moi » là où on entendait il y a 10 ans « qu'avez-vous fait pour nous ? ». Il rappelle que les élus prennent sur leur temps pour travailler dans l'intérêt général. Or, cet investissement n'est pas reconnu à sa juste valeur. Il est très compliqué d'incarner un intérêt général et de le traduire à travers des budgets. Il remercie ainsi à nouveau les élus pour leur implication.

Collège employeurs :

**Ludivine Ducrot** représente ici les musiques actuelles à travers le **SMA** dont elle est membre mais également **Jazz(s)RA, Grand Bureau et la FAMDT**. Elle rappelle l'importance qu'il y a à ce que les musiques actuelles soient représentées. Les enjeux actuels sont importants. Elle revient sur la bataille en cours au sujet du financement du CNM à l'échelle nationale. Sur la bataille en cours à l'échelle de la filière, autour de la taxe streaming qui devait voir le jour et qui n'a pas encore vu le jour, la question des plateformes qui changent actuellement de fonctionnement, malheureusement pas dans le sens de la découverte et de l'émergence. Elle rappelle que les musiques actuelles ont un modèle économique qui n'est pas construit de la même manière que le reste du spectacle vivant. Les musiques actuelles ont besoin d'un rééquilibrage, besoin de fonds supplémentaires, les missions sur les territoires doivent être financées ou les projets s'arrêteront. Elle insiste en outre sur l'inquiétude grandissante du secteur concernant les festivals dont nombre d'entre eux présentent un déficit en fin de saison 2023. Il est important de réfléchir à leur modèle économique, de les accompagner dans un changement de paradigme.

**L'USEP-SV (SYNDEAC, SNSP, Forces Musicales, Profedim)** a deux sièges au sein du comité de pilotage et prend ici la parole à quatre voix (2 titulaires et 2 suppléants).

**Claire Hébert (Les forces musicales)** rappelle le fait que toutes les organisations ici représentées par l'USEP-SV sont convaincues de l'importance de ce COREPS. Les attentes sont fortes, le format de dialogue perdure, malgré des modèles économiques différents. Ces espaces de dialogues sont pertinents dans ce monde fracturé. Claire Hébert rappelle la vigilance de ces organisations concernant la cohérence de ce qui se passe en région par rapport au niveau national, expliquant qu'il y a parfois des déséquilibres.

Elle revient ensuite sur le plan du ministère « Mieux produire mieux diffuser » qui montre une ambition certaine mais sur lequel il faudra s'assurer qu'il s'articule bien avec l'existant et qu'il ne soit pas oublié à l'échelle régionale. Elle fait également part de sa vigilance sur la préservation de l'emploi.

**Marine Berthet** représente ici **Profedim**, organisation composée d'indépendants oeuvrant dans la musique de patrimoine et de création. Elle compte 28 membres en Auvergne-Rhône-Alpes. Elle est également membre de la FEVIS et de France festivals. Elle explique que Profedim travaille en bonne interelligence avec l'USEP-SV tout en rappelant la nécessité de ne pas oublier les indépendants. Elle souligne l'investissement de tous les collègues qui participent à tous les groupes de travail en plus de leur activité.

**Marine Dardant- Pennaforte** représente le **SYNDEAC**. Elle dit partager les vigilances de ses collègues. Côté spectacle vivant hors musique, les mêmes enjeux sont partagés avec le même souci de travailler collectivement. Elle ajoute qu'elle représente également les réseaux **le Maillon** et le **Groupe des 20**.

**Vincent Roche-Lecca** prend enfin la parole pour le **SNSP**. Il rappelle le contexte électoral actuel d'entrée dans la deuxième moitié des mandats de beaucoup d'instances publiques en 2024. Le secteur culturel reste en compétence culturelle partagée et sera vigilant sur des objectifs communs de coopération, de renforcement des équipements, des lieux, des festivals. Le secteur a besoin que des pactes territoriaux soient réaffirmés.

**Valère Bertrand** prend enfin la parole. Directeur d'une scène ressource, comédien, il représente le **SYNAVI, le SCC, la fédération des arts de la rue, Thémaa, le regroupement des compagnies de danse en AURA, et le collectif marionnettes AURA**. Il rappelle que le SYNAVI soutient l'accord du 27 octobre et est solidaire de la lutte des camarades de la CGT sur la renégociation des annexes 8 et 10. Le COREPS commence à trouver des modalités de travail efficaces, est devenu un lieu de partage des réflexions entre acteurs de terrain, militants de la culture, un espace de préconisations, où peuvent se construire des convergences en matière de service public. Il souligne certains éléments inquiétants : la Région n'a pas souhaité poursuivre les conventions pluriannuelles d'objectif. Il appelle à travailler plus loin que l'urgence,

à préparer l'avenir. Il rappelle que les artistes travaillent dans un espace de précarité réel, la plupart des salariés des structures sont sous le régime intermittent. Or, on se préoccupe de moins en moins du fonctionnement des structures : le cout du kw / h a subi 80 % d'augmentation pour les structures, le surcoût n'est pas pris en charge par l'Etat qui renvoie la balle aux collectivités de proximité qui sont elles-mêmes dans de grandes difficultés. Il est difficile de demeurer constructifs dans ces conditions. Il faut travailler à assurer les fondamentaux pour préparer l'avenir

### Collège salariés

**Antoine Galvani** prend la parole pour la **CGT** qui occupe deux sièges au sein du comité de pilotage. La CGT regroupe plusieurs syndicats du secteur : le SNAM, le SFA, le SYNPTAC et le syndicat national des metteurs en scène qui a rejoint cette année la fédération. Il espère que cette troisième année du COREPS sera l'année du concret. La CGT s'investit énormément et a besoin que cela débouche sur quelque chose de sérieux. L'emploi est plutôt à la baisse pour le spectacle vivant et les salaires chutent. La situation des intermittents du spectacle se détériore. Il regrette par ailleurs que la Région considère le COREPS comme un outils de propagande pour diffuser ses projets et pas comme un outil de concertation. Les baisses de subvention en 2022 ont tué des emplois. Il salue l'effort de début de transparence sur les budgets mais aimerait avoir des écrits. S'il salue également la présence d'autres élus, de la Région, de Stéphane Frioux pour Villeurbanne, il regrette l'absence de Cédric Van Styvendael. Il regrette également les difficultés à faire venir des élus d'autres échelons (notamment l'échelon départemental) dont on a besoin pour développer par exemple le GIP cafés culture, qui a fait ses preuves dans les Régions Occitanie, Pays de Loire, Bretagne. La région AURA est en retard sur ce point.

Il revient ensuite sur l'accord du 27 octobre : une lettre commune a été rédigée avec d'autres organisations. Il est aussi prévu aussi d'avoir une nouvelle négociation sur divers relais de la structuration professionnelle du secteur concernant le soutien à l'emploi et la lutte contre le travail illégal. La CGT espère avancer à l'échelle de la région de façon concrète. Il souligne enfin les négociations en cours pour pouvoir être représentant dans les structures en tant qu'intermittent.

**Laurent Van Kote** représente la **CFDT**. Il explique que son syndicat prône l'émancipation, la négociation et la solidarité. Il se réjouit de la remise en place des COREPS, instances de concertation rare où on se retrouve à tous les niveaux. Il regrette le manque de présence des élus. Sur le plan du dialogue, les échanges ont parfois été compliqués mais ont abouti à la mise en place d'une expérimentation qui est le fruit des paroles partagées. La CFDT est par ailleurs attentive à la question de l'aménagement du territoire, et souhaite un rééquilibrage du budget dans les régions et notamment en faveur du spectacle vivant, là où actuellement une majorité de l'argent est dépensé à Paris. La CFDT porte également une attention particulière au problème de l'emploi et à sa préservation. Il regrette que personne ne représente le spectacle enregistré dont les problématiques sont parties prenante de ce COREPS.

**SUD Culture** n'a pas pu envoyer de représentants, l'AG annuelle du syndicat se déroulant le jour même, à Paris. Mais SUD réaffirme sa présence active au sein de ce COREPS.

**Pierre Desmaret (FO)** est souffrant et excuse son absence. Il a cependant envoyé un message à transmettre :

« Bien qu'ayant refusé la lettre de cadrage du gouvernement, les propositions Medef/Cfdt, bien que notre syndicat et fédération ait âprement négocié des corrections dues à de mauvaises interprétations de la part du Ministère du travail à partir de la convention de 2016, (l'accord du 27 octobre), nous nous satisfaisons du maintien de cette convention pour les annexes 8 et 10 et ce pour 4 ans. Face au rapt programmé des fonds de l'UNEDIC par le gouvernement, qu'aurait rendu possible un non accord entre partenaires sociaux, face aux propositions indignes du MEDEF, face à des contrepropositions qui aurait laissé croire que le système actuel est obsolète, nous restons à F.O. attachés à la négociation paritaire inter branche et à l'arrimage des annexes dans la Convention Générale de l'Assurance Chômage ».

**Sophie Rotkopf (Région)** souhaite ensuite réagir aux propos d'Antoine Galvani. Elle se dit outrée. Elle a tenu sa parole de transparence et de partage. Elle n'accepte pas ce terme de propagande.

**Marc Drouet (DRAC)** explique rejoindre les propos de la vice-présidente. Les mots doivent avoir un sens. Par exemple le sens qu'on met derrière le mot culture ou derrière le mot liberté. Le mot propagande a un sens, est connoté, cela le choque aussi. Chacun a le droit d'exprimer son opinion et de participer à l'élaboration du consensus. Par ailleurs, régulièrement, on lui dit que l'argent du ministère de la Culture serait à Paris. Le service public de la radio-diffusion coûte 3 milliards, dépensés sur l'ensemble du territoire. Les monuments historiques seraient difficiles à délocaliser, ainsi que les labels installés à Paris pour des raisons historiques, tels que la Comédie Française. Cela n'empêche pas d'avoir des réseaux qui font que cela fonctionne aussi en région. Il appelle à discuter, à s'écouter.

**Antoine Galvani (CGT)** répond en arguant qu'en effet les mots ont un sens, mais la vie des gens aussi. La CGT représente des salariés qui ont du mal à trouver un logement, des gens qui perdent leurs outils de travail pour parfois avoir apporté la mauvaise parole, par exemple au TNG. La CGT réagit. Il dénonce la culture de la peur qui s'est installée, la peur de la sanction qui pèse aussi sur la culture. La CGT vient ici pour dire ce qu'elle a à dire dans un langage qui lui ressemble et qui reste pour autant courtois.

**Marjorie Glas** conclue ces échanges relatifs aux collègues en ajoutant que le COREPS est aussi composé d'organismes invités comme, la DREETS, l'AFDAS et Pôle Emploi Scènes et Images, dont les contributions doivent être saluées.

#### 4- Présentation des travaux menés en 2023 au sein des différents groupes de travail

##### GT Festivals :

**Marine Berthet (Profedim / FEVIS / France Festivals)** prend la parole pour le GT Festivals. Les membres ont fait preuve d'un réel investissement, avec des réunions régulières (toutes les 6 à 8 semaines). Le GT Festivals a publié un état des lieux des festivals (92 répondants) et a ensuite effectué une comparaison avec l'étude nationale So Fest.

Elle souligne ensuite les différents enjeux portés au sein du groupe. Le COREPS a d'abord un rôle de mise en connaissance. Il veille également sur l'activité des festivals : la question des jeux olympiques, les changements de financements, les problématiques d'emploi ont été régulièrement discutés. Un travail est prévu sur l'eco-responsabilité et des préconisations en la matière.

Elle présente ensuite la comparaison entre l'étude régionale et nationale (en annexe).

Elle fait ensuite part d'une enquête flash menée par France festivals auprès de ses adhérents et qui renseigne sur les difficultés actuellement rencontrées par les festivals (également reproduite en annexe).

Suite à cette présentation, **Ludivine Ducrot (SMA)** appelle à mener une étude spécifique sur les 15-25 ans, qui peuvent représenter un levier de négociation sur les cachets artistes et dont la fréquentation et l'écoute interrogent également.

**Maxime Nolly (Grand Bureau)** insiste également sur l'organisation des jeux olympiques. Il existe de nombreux festivals sur lesquels le doute plane encore, notamment pour les festivals ruraux. Les membres du GT Festivals seront vigilants sur ce sujet. Ils ne comprennent pas que les JO induisent l'annulation de festivals, notamment les petits festivals. Il ne faut pas choisir entre sport et culture.



### GT Emploi Formation :

**Christophe Jaillet (CGT)** débute la présentation des travaux menés en 2023.

Un travail important a été mené sur la lutte contre le travail illégal en partenariat avec la DREETS et le Bureau des Licences qui a abouti à la production d'un vademecum / mode d'emploi car il y a beaucoup de méconnaissance sur ce sujet. Sa diffusion a été très large via le COREPS. La sortie du vademecum a été accompagnée de deux webinaires, l'un à destination des professionnels organisés avec la DREETS et la DRAC et l'autre à destination des élus et agents des collectivités, organisés en partenariat avec le CNFPT et l'AMRF, et la participation du GUSO, de la DRAC et du GIP Cafés Culture. Ces webinaires ont eu un grand succès.

Plusieurs temps de travail ont été organisés, l'un sur la réforme de la formation professionnelle et l'autre sur le contrôle des fraudes par Pôle Emploi Services. Concernant la formation, il souhaite une présence renforcée de la Région.

Un travail est en cours sur les formations relatives à la prévention des violences et harcèlements sexistes et sexuels. L'étude a été menée en partenariat avec HF AURA. Le rendu de l'enquête est prévu pour janvier 2024.

**Anne Carrier (FEVIS / Profedim)** prend le relais pour expliquer quels sont les enjeux qui seront portés par le groupe en 2024.

Un travail est prévu autour de la formation des directions de lieux pour aller vers plus de qualité de vie au travail (souffrance au travail, difficultés de management, boîte à outils pour la direction). Le groupe initie une phase d'étude pour poser un état des lieux.

Un autre chantier concerne les manières de favoriser la diversité dans le secteur : le groupe est actuellement dans une phase de recueil d'informations pour poser des constats avant de faire des préconisations éventuelles. Il s'agit de diversité ethnique mais également de genre, de diversité sociale et qui intègre également la question du handicap.

### GT Politiques publiques

**Antonia Vitti (CGT)** rappelle qu'en 2023 le GT production diffusion a fusionné avec le GT politiques publiques : il a fallu beaucoup de temps pour trouver un consensus sur des problématiques propres. Les préconisations auxquelles le groupe a abouti soulignent l'importance d'avoir des financements plus globaux incluant recherche, production, diffusion et EAC. Elle regrette que le GT n'ait été qu'un espace de présentation de la politique de la Région, plutôt qu'un espace de co-construction.

Elle revient sur les préconisations qui ont été définies pour les équipes artistiques et les lieux :

- revoir les critères du subventionnement
- favoriser les instructions au fil de l'eau
- assouplir les modalités de dépôt des dossiers
- favoriser la coopération / mutualisation, prendre exemple sur l'EAC.
- Favoriser des financements plus globaux sur 2 ans.
- Travailler un dispositif de coopération pour les tournées

Elle réitère les souhaits du groupe d'en finir avec les appels à projet qui sont énergivores et chronophages.

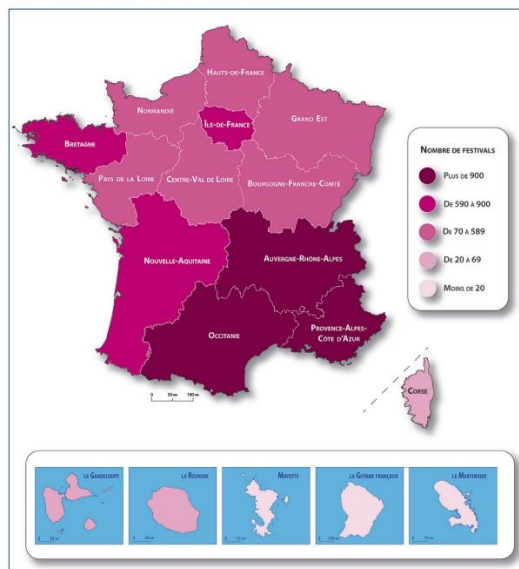
**Ludivine Ducrot (SMA)** complète le propos. Elle insiste sur le mode d'animation choisi pour travailler sur les préconisations, dans une logique d'intelligence collective pour s'interroger sur comment faire bouger les lignes. Elle met en avant la question de l'interconnaissance pour mieux comprendre ce qui se passe chez les autres. Elle revient ensuite sur le passage des préconisations à l'expérimentation. L'enjeu de l'expérimentation va être le suivant : comment créer un nouveau mode de financement qui tient compte de tout ce qui a été dit dans le GT ? quelle gouvernance sera adoptée ? sur quelle échelle territoriale ? Elle

souligne enfin la question de l'évaluation de cette expérimentation, pour savoir ce qui marche et ce qui ne marche pas. En 2024, le GT sera beaucoup à l'œuvre sur cette expérimentation et prévoit également de travailler sur l'actualité des uns et des autres sur leurs territoires.

**Marjorie Glas** conclue cette assemblée plénière en remerciant vivement tous les participants.

**ANNEXE 1 : LES DONNEES DU COREPS AURA ET DE SOFEST AU PRISME DE LA COMPARAISON REGIONAL / NATIONAL**

Carte 1 – Densité de l'offre festivalière régionale

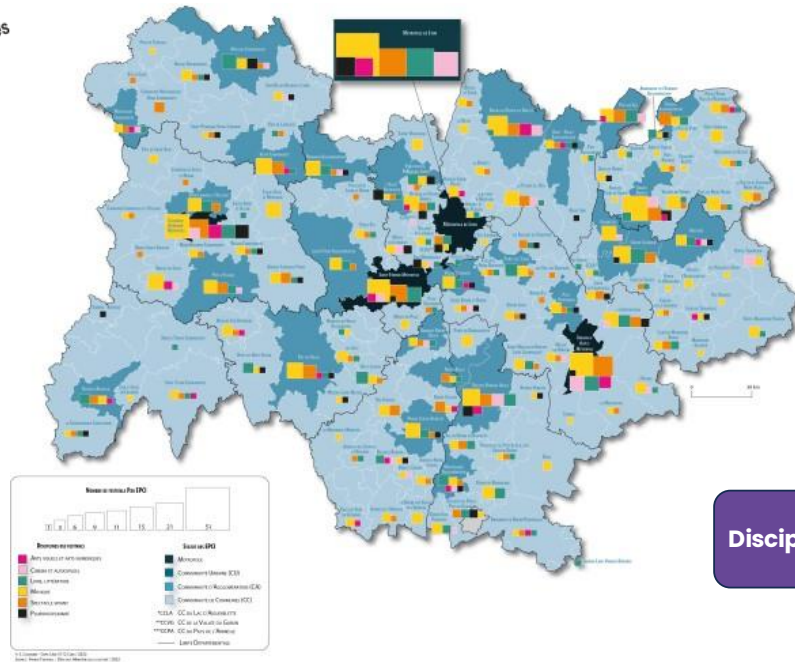
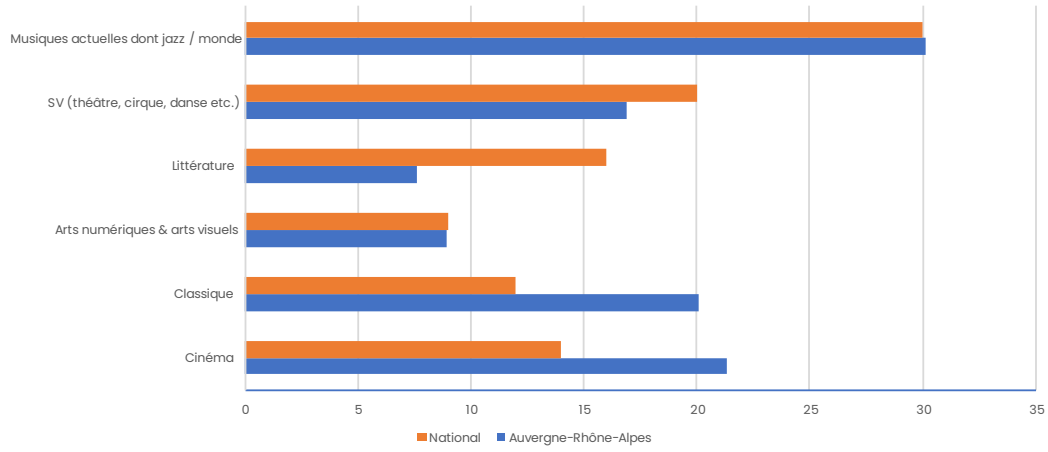


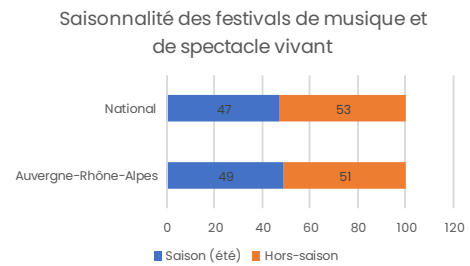
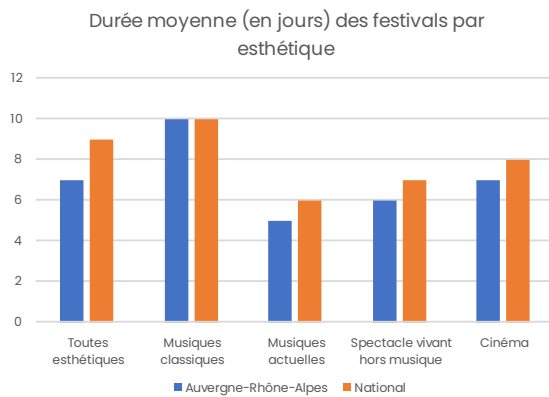
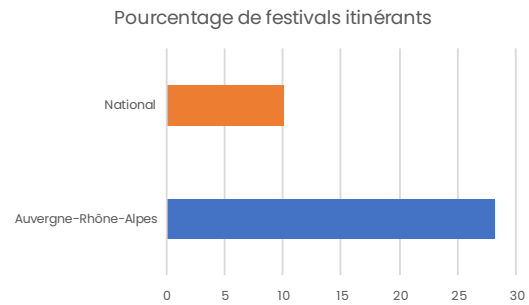
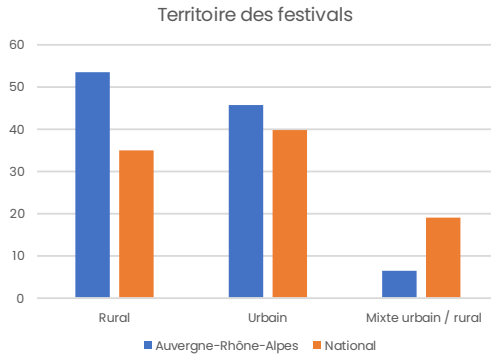
Source: France Festivals/Cepel/DEPS, ministère de la Culture, 2022

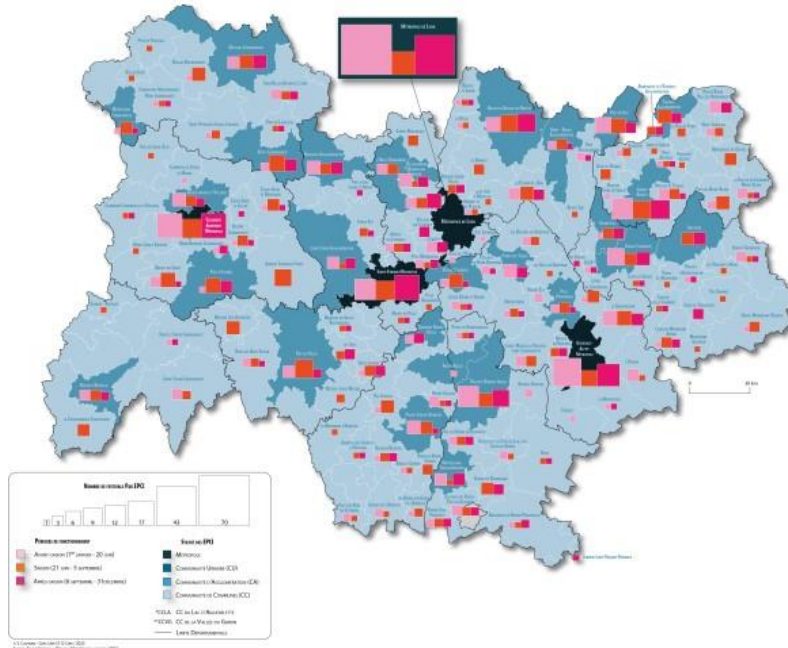
**Une région dynamique :**

- 900+ festivals
- 10+ % des festivals français

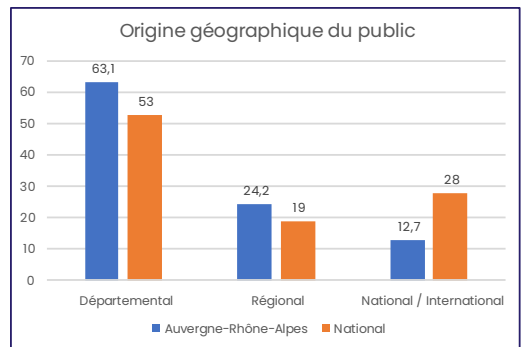
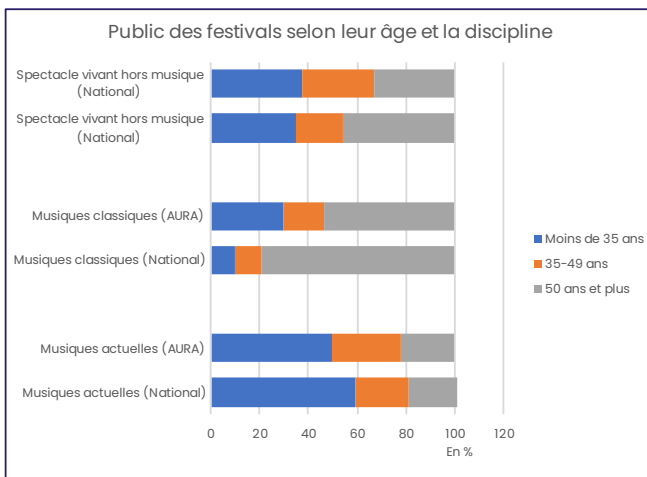
Répartition des festivals par domaine culturel

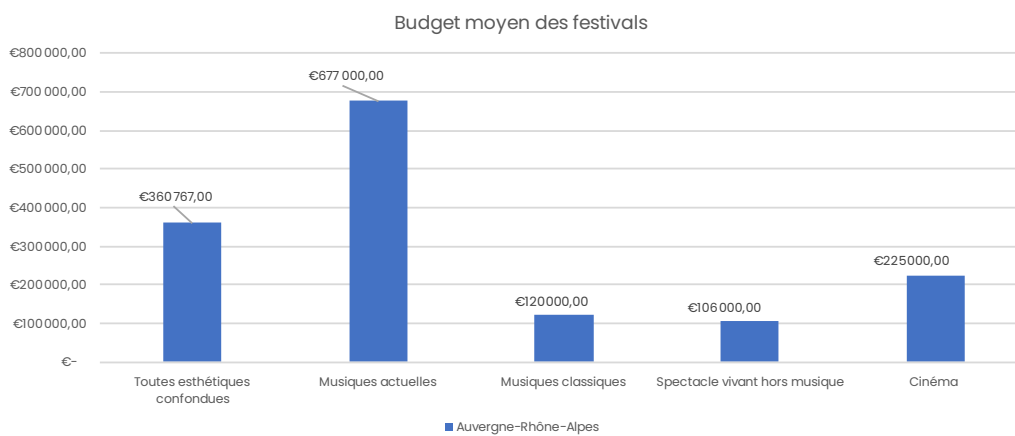
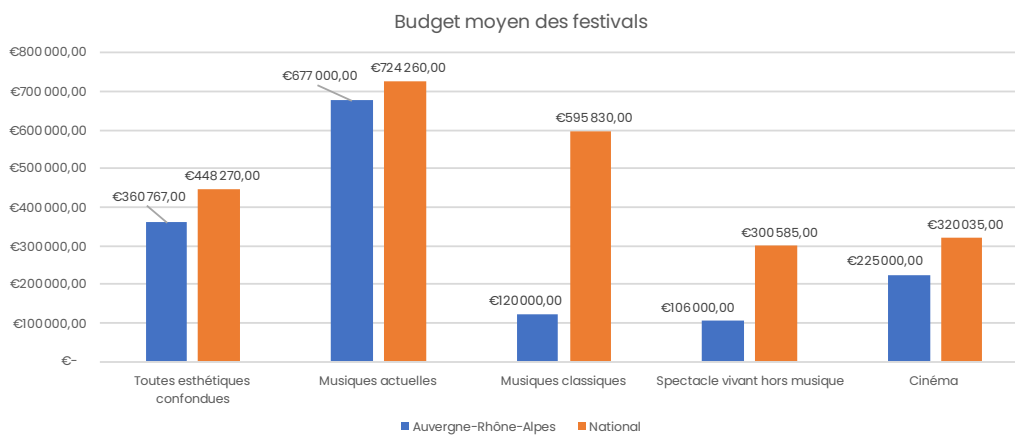




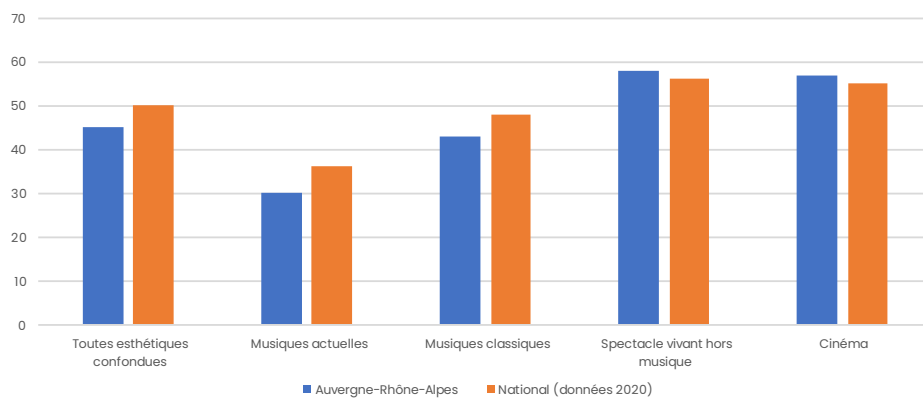


**Saisonnalité des festivals**





Part moyenne (en %) des subventions publiques dans le budget total des festivals









ANNEXE 2 : UN BILAN 2023 DES FESTIVALS PAR FRANCE FESTIVALS

60

## Festivals sondés

- >  Toutes tailles
- >  Toutes disciplines
- >  Divers modèles économiques
- >  Tout le territoire national

24

## Fréquentation



1100 spectateurs → 250 000 spectateurs

2/3

des festivals ont observé une fréquentation **en hausse**

25

## Budget



46%

des festivals sont **en déficit**

1,4M  
€

de déficit global

26

## Les difficultés rencontrées en 2023



- > L'inflation
- > Le recul du mécénat
- > Les baisses de subventions
- > Le manque ou le désengagement des bénévoles
- > La baisse des aides OGC
- > La stabilité des subventions par rapport à l'inflation

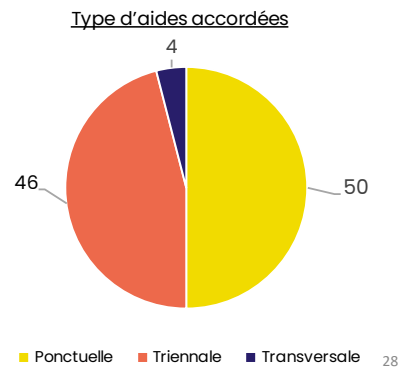
27

## Fonds Festivals



**42%** des festivals ont été aidés au titre du Fonds Festival

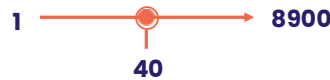
**22%** des festivals ont vu leur demande refusée



## Pass Culture



**40%** des festivals sondés ont obtenu des réservations via le Pass Culture



**20 300 jeunes** accueillis dans nos festivals adhérents

## **Inquiétudes pour 2024**

---



- > L'inflation
- > Les difficultés financières
- > L'impact des **JO 2024**
- > Le manque de techniciens
- > La pénurie de matériel technique
- > Le recul du mécénat